



Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance La Revue

Appel à témoignage n°106 - « Invalidité du sacrement »

En 2017, quand nous avons abordé la question du sacrement du mariage dans le numéro 85, la notion de sacrement apparaissait floue pour certains qui, ayant réfléchi, souvent grâce à leur divorce, témoignaient qu'ils en étaient venus à considérer que leur mariage était « nul sacramentellement » ; par la suite, qu'ils aient demandé ou non la reconnaissance de cette nullité, tel ou tel écrivait qu'à son avis il n'y avait pas sacrement.

Aujourd'hui, des couples en nouvelle union et en demande vis-à-vis de l'Église, sont facilement invités par leur curé à la démarche de reconnaissance de nullité de leur sacrement de mariage. Nous vous proposons d'aborder ce sujet délicat dans notre prochain numéro.

Voici, quelques questions pour lancer votre réflexion. La liste n'est pas exhaustive et concerne tant les personnes qui ont fait cette demande que celle qui n'y ont pas eu recours.

- Quels sont les éléments qui vous ont fait penser que votre demande était valable ou non ?
- Quelles ont été vos motivations pour lancer une telle procédure ?
- Comment avez-vous vécu ce temps ?
- Quelles en ont été les conséquences positives ou négatives dans votre vie personnelle, familiale ?
- Vous avez envisagé la procédure mais n'y avez finalement pas eu recours, pourquoi ?
- Si c'est votre conjoint qui a lancé la procédure, comment avez-vous vécu cette demande ?
- Votre demande a été refusée. Quels ont été les impacts pour vous ?
- Et vous, les enfants, comment avez-vous vécu cette demande et cette procédure ?
- Aujourd'hui, avec du recul, que pouvez-vous en dire ?
- De votre point de vue, y a-t-il des modifications à apporter à la procédure ?

Vos témoignages sont à envoyer à l'adresse suivante : larevue@chretiensdivorces.org
- Textes n'excédant pas 3.000 signes (espaces compris) à envoyer pour **le 16 avril 2024**

Vous avez peut-être des choses à exprimer et n'osez pas vous lancer à écrire.

N'hésitez pas à nous solliciter (06 62 00 85 64). On fixe un RDV téléphonique et en prenant note de ce que vous exprimez, nous nous chargeons de la rédaction que l'on vous soumet avant de publier sur notre site internet ou dans une prochaine parution, sur ce thème, de notre revue. De telles rédactions ont toujours été l'occasion de beaux échanges !
Merci d'avance.

L'équipe de rédaction – 06 62 00 85 64